



18 février 2016

Compte-rendu de la réunion du comité du 16 février 2016

Présents : Daniel Pachtchenko, Alain Potier, Michel Lemaire,  
Marc Grosjean, Christine Favard, Frédéric Disseli, Gilles  
Droin Rita Potier, Patricia Barthélémy, Sylvain Leblond

Excusés : André Lambert, Xavier Potin

**■ Investissement matériel**

Le club a décidé d'acheter : - 3 stabs : 1 en taille S, 1 taille M et 1 taille L

Le matériel neuf sera stocké à l'Orme pour les sorties en milieu naturel. Le matériel le plus ancien sera stocké dans le local de la piscine, car le chlore l'abîme rapidement.

24 détendeurs seront révisés cette année. Le club se renseigne auprès de Décathlon pour connaître les tarifs.

Fred et son équipe de TIV démarrent la révision des blocs le mercredi 24 février entre 18 h et 20 h. Ceux qui ont des blocs perso peuvent les déposer au local de l'Orme.

**■ Nouveaux tarifs rentrée 2016 -2017 :**

Suite à de trop nombreuses casses au niveau du matériel, les membres du comité ont décidé d'augmenter le prix des formations niveau 1 et niveau 2 à la saison prochaine. Ainsi, le club pourra se permettre de renouveler le matériel si nécessaire. La formation coûtera 70 € au lieu de 50 € pour les niveaux 1 et 2.

La formation enfant coûtera 60 € au lieu de 50 €.

Rappel : il est important de prendre soin du matériel prêté, on ne tire pas brutalement sur les purges des stabs, on ne pose pas les blocs sur les stabs,...

**■ Fosse de Dijon:**

Les réservations pour la fosse auront dorénavant **une date butoir**. Ainsi le point sera fait **3 semaines avant la sortie**, s'il n'y a pas le nombre de plongeurs nécessaire pour que le prix de la plongée reste correct, elle sera tout simplement annulée.

(sachant que la fosse doit être annulée minimum 15 jours avant la sortie, faute de quoi elle est facturée d'office au club)

La sortie sera également **payable à l'avance**, toute personne qui annulera ne sera pas remboursée.

### ■ **Handisport**

Le club de tir handisport a fait une demande au club pour que nous gonflions leurs blocs. Le comité va d'abord se renseigner sur la fréquence des gonflages avant de donner une réponse.

### ■ **Sorties en milieu naturel**

Les enfants sortiront en lac dès que la température de l'eau le permettra.  
Début des sorties en milieu naturel pour les adultes mi-mai. Les encadrants s'occuperont prioritairement des formations niveau 1 et 2.

### ■ **Pierre-Percée**

**Attention**, pour plonger à Pierre-Percée, le **DP doit être sur site**. (règlement de PP)  
Les autonomes devront donc s'assurer de la présence d'un P5 ou d'un Mf1 pour plonger là.

Le comité directeur